

Rapport de l'atelier de partage sur les études de cas de dialogue national en Afrique de l'Ouest.



Janvier 2016

Table des matières

Cérémonie d'ouverture.....	4
Première journée :	5
Première communication : Les conflits dans l'espace CEDEAO : des conflits de libération nationale aux conflits de frontière (Professeur Oumar Ndongo : Directeur scientifique du Master GECOP).....	5
Discussions	7
Deuxième communication : Les conflits dans l'espace CEDEAO : des conflits identitaires au conflit de pouvoir (Monsieur Michel SARAKA, <i>Chargé de Programme – Analyste- Direction de l'Alerte Précoce - Affaires Politiques, Paix et Sécurité- CEDEAO</i>)	8
Discussions	9
Troisième communication : Les mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits en Afrique de l'Ouest (Professeur Thierno Mouctar Bah, spécialiste en histoire militaire en Afrique).....	11
Discussions	12
Quatrième communication : Les mécanismes juridiques et diplomatiques de règlement des conflits dans l'espace de la CEDEAO (Constant Gnacadja, conseiller en prévention des conflits à la Direction des Affaires Politiques de la CEDEAO)	14
Discussions	16
Deuxième journée de l'atelier	17
Première communication: Le dialogue comme outil de résolution des conflits en Afrique de l'Ouest : l'expérience guinéenne des consultations nationales et de la Réforme du Secteur de la Sécurité (Mme Adja Taibou Diallo, Membre du comité civilo-militaire Guinée)	18
Deuxième communication: Le dialogue comme outil de résolution des conflits en Afrique de l'Ouest : l'expérience des femmes du REFMAP (Mme Fatoumata Morgane, membre fondatrice du Réseau des Femmes du Fleuve Mano pour la Paix (REFMAP)	19
Discussions sur les deux communications	20
Troisième communication : Le dialogue comme outil de résolution des conflits en Afrique de l'Ouest : l'expérience sénégalaise des assises nationales (Pr Penda Ba, enseignante chercheuse à l'Université Gaston Berger de Saint Louis)	20
Discussions	22
Quatrième Présentation : Le dialogue comme outil de résolution des conflits : Le rôle de la MINIUSMA dans le processus de paix au Mali (Mme Aissatou Sedat Jobe, SSR - DDR MINUSMA/Bamako).....	23
Discussions	23
Cinquième communication : Le dialogue comme outil de résolution des conflits en Afrique de l'Ouest : l'expérience des femmes de la Casamance (Mme Ndeye Marie Diedhiou Thiam née, Coordinatrice de la plateforme des femmes pour la paix en Casamance)	24
Discussions	25
Troisième journée de l'Atelier	26

Première communication : Le dialogue social comme outil de résolution des conflits en Afrique de l'Ouest : l'expérience de la Guinée Bissau (Père Domingos Da Fonseca, Président de la Commission de Réconciliation Nationale).....	26
Deuxième communication : Le dialogue social comme outil de résolution des conflits en Afrique de l'Ouest : l'expérience du Bénin (Constant Gnacadja)	27
Discussions	28
Tableau de Restitution de la Première session des travaux de groupes.....	31
Recommandations générales	32
Recommandations spécifiques	32
Cadres de dialogue	32
Recommandations.....	32
Cérémonie de clôture	33

Cérémonie d'ouverture

Le continent africain est encore miné par des conflits qui présentent des visages variés et complexes. En effet, à côté des crises politiques qui continuent de constituer un frein pour le développement du continent, le terrorisme qui se développe dans le Sahel et le Soudan préoccupe de plus en plus les autorités en charge de la sécurité, les ONG, les OSC mais aussi les simples citoyens.

C'est dans ce contexte que Partners West Africa (PWA), en collaboration avec le United States Institute of Peace (USIP) a organisé les 18, 19 et 20 Janvier 2015 à l'hôtel Savana un atelier de partage sur les études de cas de dialogue national en Afrique de l'Ouest.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par la Présidente du Haut Conseil pour le Dialogue Social, Madame Innocence Ntap Ndiaye. Après avoir exprimé toute sa gratitude au Général Lamine Cissé, Président du Conseil d'Administration et à Madame Adjaratou Wakha Aïdara Ndiaye, Directrice exécutive de Partners West Africa pour l'avoir invité, Madame Ntap Ndiaye a souhaité la bienvenue à tous les participants venus de part et d'autre du Sénégal et de la sous-région. Elle a ensuite souligné la place du dialogue en Afrique et son importance dans la prévention et la résolution des conflits. Madame Aïdara Ndiaye a ensuite pris la parole pour remercier les participants d'avoir bien voulu accepter l'invitation. Elle a regretté l'absence de deux invités pour des raisons indépendantes de leur volonté : M. Danjuma Aku qui n'a pas pu embarqué à Abuja pour des problèmes techniques liés à la réservation de son billet et Mme Salimata Porquet de la Côte d'Ivoire qui a appelé la veille du voyage pour excuser son absence qui sera liée à une maladie. Après avoir à son tour souligné l'importance du dialogue dans le contexte actuel africain en général et de l'Afrique de l'Ouest en particulier, Madame Ndiaye a donné la parole au Général Lamine Cissé, Président du Conseil d'administration de PWA. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le Général Cissé a expliqué le contexte sécuritaire de l'Afrique de l'Ouest. Selon le Général, cet atelier vient à son heure compte tenu des conflits qui existent dans la sous-région. Car le dialogue, s'il est inclusif et sincère, peut permettre à ces pays de sortir de la crise. Madame Innocence Ntap Ndiaye prendra encore la parole pour déclarer l'atelier de partage sur les études de cas de dialogue national en Afrique de l'Ouest ouvert.

Cet atelier a été l'occasion d'analyser, à travers plusieurs communications, les mécanismes de dialogue et de résolution des conflits. Les expériences de plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest ont été présentées et discutées par des responsables venus de la CEDEAO, du

Sénégal, du Mali, de la Guinée et de la Guinée Bissau. Ces travaux ont abouti à des résultats intéressants. Ce rapport constitue une synthèse des différents travaux de l'atelier.

Les travaux débuteront avec la communication du Professeur Oumar Ndongo, du Centre d'Etudes diplomatiques et Stratégiques de Dakar

Première journée

Première communication : Les conflits dans l'espace CEDEAO : des conflits de libération nationale aux conflits de frontière (Professeur Oumar Ndongo : Directeur scientifique du Master GECOP)

Le professeur Ndongo a commencé sa présentation par un rappel du contexte politique africain au lendemain des indépendances. Il a rappelé que la période des pères de l'indépendance était marquée par le régime des partis unique donnant peu d'espace à ceux qui ne partageaient pas la même vision que les leaders au pouvoir. Elle était également marquée par une période d'instabilité (coups d'états et surgissement des militaires dans l'espace publique), à l'exception du Sénégal et du cap vert. L'Etat post-colonial est porteur de problèmes qui rendront difficile la gouvernance et la stabilité économique, politique et sociale.

Il a également rappelé les raisons de la création de la CEDEAO et son mandat. Elle a été créée le 28 mai 1975. Elle compte aujourd'hui 11 états qui sont considérés parmi les plus pauvres du monde et marqués par une grande fragilité de leurs institutions. A sa création, la CEDEAO avait pour mandat de faciliter l'intégration économique et la coopération entre les états, d'harmoniser et coordonner les politiques des états membres. Cependant, elle n'était pas outillée sur le pan de la résolution des conflits dans ses débuts. L'accord de non-agression et de défense (ANAD) permettait de prémunir les Etats contre toute agression extérieure. Cette institution a joué un rôle appréciable dans les années 80 dans le cadre du conflit qui a opposé le Burkina-Faso et le Mali. Le conflit Sénégal - Mauritanien a créé quelques difficultés, à cette institution, conduisant ainsi à sa disparition.

Le Pr Ndongo reviendra sur la guerre de libération en Guinée Bissau. Et c'est à l'issue de cette guerre de libération qui a débuté dans les années 60 que la Guinée a eu son indépendance en 1974. Cette guerre est à l'origine de la prolifération des armes légères dans l'espace sous régionale voire régionale, de l'érosion des lignes de démarcation entre les civils et les militaires (notion de citoyen combattant), l'installation de bases dans des zones de replis

en République de Guinée et au Sénégal. La guerre a créé une instabilité qui s'est poursuivie avec un coup d'Etat et l'arrivée de Nino Viera qui à son tour a failli être renversé en 1985.

Le Mali et le Burkina ont entretenu des relations de voisinage assez difficile. C'est dans ce contexte qu'il y a eu la guerre des pauvres qui durera deux jours et qui a fait un mort du côté burkinabé et deux morts du côté malien. Un lieutenant va s'illustrer lors de ce conflit, Thomas Sankara. Il sera à la tête de l'unité qui va prendre le village de bouma et va tuer les deux soldats avant de se saisir des armes. Pour mettre fin à ce conflit, L'ANAD va demander le cessez le feu et faute de moyens pour continuer les combats, le dialogue va prendre le relais.

Le combat reprendra plus tard en décembre 1974 avec l'arrivée de Thomas Sankara à la tête du Burkina. Les affrontements feront cette fois ci 141 morts et près de 300 blessés du côté burkinabé et 38 morts et 17 blessés du côté malien. L'ANAD s'investira pleinement pour trouver une solution définitive.

Le professeur Ndongo a également noté que ces faits se sont déroulés sous un contexte de marasme économique où l'état Malien n'arrivait plus à payer les salaires. Le Président Moussa Traoré cherchait ainsi par le biais de la guerre à masquer les difficultés économiques du pays. Il a également souligné le tempérament difficile des Présidents, Malien et Burkinabé, comme source de conflit.

C'est donc le contexte politique qui a convaincu les autorités de la CEDEAO à procéder à une réforme des politiques. Des instruments vont être mis en place mais ils mettaient l'accent sur les agressions extérieures.

Les conflits internes se développant dans les Etats du fleuve MANO ont convaincu les autorités à mettre en place les mécanismes d'une sécurité collective, entraînant une révision du traité de création de la CEDEAO. Ceci donnera naissance à l'article 58 en 1993 qui va donner du pouvoir à la CEDEAO pour assurer la sécurité des Etats membres. Le protocole de 1999 viendra en renfort pour prendre en compte la gestion des conflits au sein des Etats membres. La révision des instruments de la CEDEAO a permis de régler beaucoup de problèmes qui sont encore d'actualité. Parmi ces instruments il y a ce que l'on appelle des postes de contrôle juxtaposés qui permettent d'avoir une gestion collégiale des problèmes entre les Etats.

Le professeur Ndongo terminera sa présentation en notant que les conflits liés aux enjeux de libération nationale et à la question des frontières forment une bonne base dans l'appréciation des conflits en Afrique de l'Ouest. Toutefois, les phases qui vont suivre, marquées par les conflits internes, vont poser plus de problèmes à l'institution d'intégration régionale chargée de la gestion de la sécurité collective des Etats.

Discussions

A la suite de la communication du Professeur Oumar Ndongo, le modérateur a donné la parole aux participants qui à tour de rôle ont apporté leurs contributions et adressé des questions au Professeur. La question de savoir si la guerre de libération de la Guinée Bissau n'a pas inspiré la Guerre de libération en Casamance a été soulevée. A cette question le Professeur répondra que la guerre de libération en Guinée pourrait influencer l'éclatement de la crise en Casamance, mais elle serait minime. Le Ngabou influence naturellement la crise mais on ne peut pas dire qu'elle soit le facteur déterminant de la crise. Il est vrai que l'épicentre la crise a été en Guinée à un certain moment mais il s'est déplacé vers la Gambie aujourd'hui.

Les interventions ont également porté sur l'importance de la culture dans la résolution des conflits. L'exemple du griot Sory Kouyaté Kandian a été donné. Le Professeur confirmera l'intervention de ce griot à travers une chanson qu'il a composé et qui aurait permis d'apaiser les tensions entre la Guinée et le Burkina. Cependant, les communicateurs traditionnels peuvent aussi aggraver la situation entre deux pays. L'engagement de la société civile et des organisations locales et régionales a également été mentionné. En effet, des réseaux comme le REFMAP jouent un rôle très important dans la prévention et la résolution des conflits. La représentante du REFMAP, Madame Fatoumata Morgane reviendra sur le sujet lors de sa présentation. Les intervenants ont également insisté sur la nécessité de prendre en compte toutes les formes de crises notamment les crises mineures et les crises frontalières qui sont à l'origine de plusieurs conflits en Afrique. Ils donneront l'exemple du Ghana et de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Nigéria, du Nigéria et du Cameroun, du Bénin et du Niger, du Bénin et du Burkina Faso. D'autres interventions ont été notées. Les participants ont insisté sur l'importance du choix des dirigeants dans la résolution des conflits. D'autant plus que les véritables responsables des conflits seraient les dirigeants politiques. Car, les peuples transcendent souvent ces problèmes de frontières. Ils ne se sentent pas différent malgré qu'ils appartiennent à des ethnies différentes. Ce sont les élites qui, pour des raisons politiques, instrumentalisent le concept de l'identité.

Le Professeur reviendra sur la question en ajoutant que les communautés sont intégrées, ce qui n'est pas le cas des administrations. Concernant les conflits frontaliers, le Général Lamine Cissé a apporté sa contribution en mentionnant les conflits entre le Mali et le Burkina en 1978. Il est revenu sur le caractère communautaire du conflit qui relevait d'une action coloniale en mentionnant les problèmes de retracé des frontières. La situation est similaire entre la Gambie et le Sénégal. Pour éviter le conflit, il a rappelé qu'une équipe civile et une équipe militaire ont permis de rétrocéder 14 villages à la Gambie. Ce fut également le cas entre le Sénégal et la Guinée avec le Cap Roxo. Il a également rappelé que les problématiques frontalières n'étaient pas une spécificité africaine, donnant l'exemple entre les USA et le Canada et en Afrique centrale entre le Nigéria et le Cameroun dans les îles Bakassi où il a participé au tracé des frontières maritimes vers 2007-2008. Il a félicité la CEDEAO et l'UA pour les actions qui ont été entreprises pour la prévention et la résolution des conflits liés aux frontières. Il finira par inviter les différents pays frontaliers à faire preuve de tolérance. Ce qui constitue un élément de gestion des crises.

La question des frontières est revenue plusieurs fois lors des discussions. Leur porosité étant à l'origine de l'expansion des groupes terroristes (le cas du Mali) et de la circulation des armes. Les participants ont invité à la sensibilisation et au partenariat entre les pays membres de la CEDEAO. Ils ont également insisté sur l'importance de faire appel aux mécanismes déjà existant à savoir les OSC, les réseaux de femmes tels que le REFMAP etc. pour prévenir et résoudre les conflits internes, frontaliers et externes.

Deuxième communication : Les conflits dans l'espace CEDEAO : des conflits identitaires au conflit de pouvoir (Monsieur Michel SARAKA, Chargé de Programme – Analyste- Direction de l'Alerte Précoce - Affaires Politiques, Paix et Sécurité- CEDEAO))

Monsieur Saraka a commencé par définir le contexte dans lequel les conflits se sont développés en Afrique. Depuis la fin de la guerre froide, les inquiétudes se sont accrues s'agissant de la recrudescence de conflits violents en Afrique et spécialement en Afrique de l'ouest. Des conflits internes vont naître au Libéria, en Sierra Leone, en Guinée Bissau, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Nigéria et au Sénégal. Ces conflits sont liés en partie à l'identité, à l'extrémisme, etc. Les conséquences sont nombreuses. Le trafic humain, le terrorisme, le déplacement de milliers d'individus, la liste est exhaustive. Il a ensuite énuméré les causes que sont la mauvaise gouvernance et la corruption, les violations des droits de l'homme, la pauvreté et le chômage, la prolifération des armes légères et de petits calibres. M. SAKARA a

également parlé de la marginalisation ethnique et du problème d'identité. Il soulignera que les populations sont extrêmement fragmentées, divisées en ethnies. L'appartenance ethnique a souvent pris le dessus sur la culture et sur les frontières, qui étaient fixées à Berlin depuis 1885. Selon M. SARAHA, l'ethnicité en elle-même n'est pas un problème, mais ce concept a été manipulé, créant des fractions entre les populations. En effet, la diversité culturelle et l'expression des différentes identités représentent des biens actifs. Mais en Afrique, au lieu d'être une richesse, la diversité culturelle est devenue un des facteurs de divisions, de violents conflits et guerres civiles.

La manipulation de l'ethnie a provoqué des divisions sociales dans beaucoup de pays ouest africains. C'est le cas au Libéria, en Côte d'Ivoire où des leaders ont manipulé la question ethnique en favorisant une partie de la population au détriment d'une autre partie, souvent plus importante. Ceci a donné naissance à des ressentiments qui ont parfois aboutis à des guerres civiles. Le Nigéria est un autre exemple où la guerre de Biafra a été l'occasion pour les Ibo ont tenté de créer un Etat sur la base de l'ethnie. Cette situation a été perçue dans d'autres pays comme la Guinée, le Mali avec la République de l'AZAWAD, au Ghana avec les Andanuis et même au Sénégal avec le conflit en Casamance.

Selon Monsieur Saraha, l'ethnicité en elle-même n'est pas violente mais si la question est manipulée, c'est là où cela peut être dangereux. Les ethnies différentes sont une richesse qu'il faut valoriser reprend-il. L'ethnicité morale met l'ethnie au service de la population ; c'est le tribalisme politique qui est dangereux. C'est «l'ethnicisation » de la politique.

Dans sa conclusion, il invitera les organisations telles que PWA, les OSC, la CEDEAO et l'UA à inclure la dimension ethnique dans les projets et dans les politiques économiques et sociales pour construire la paix, combattre l'extrémisme et éteindre les conflits identitaires. Même si aujourd'hui la question ethnique tend à disparaître, elle persiste encore. C'est dans ce contexte que des initiatives comme celle de Partners West Africa sont à encourager.

Discussions

Certains participants ont souligné le cas de la Casamance, précisant que les causes du conflit sont ailleurs. En effet, ce serait une réaction suite à un sentiment d'abandon par l'Etat du Sénégal. La crise en Casamance ne serait donc pas identitaire. Il est important à ce niveau de souligner qu'à l'origine le MFDC n'avait pas de visée indépendantiste. C'était un mouvement dont le principal objectif était d'œuvrer pour l'intérêt de toutes les populations de

la Casamance. C'est par la suite que le mouvement sera utilisé pour manifester les mécontentements de la population de cette région naturelle confrontée à beaucoup défis. Les contributions ont également porté sur l'identité et sur le rôle des médias. Les participants sont tombés d'accord sur deux points. Le premier est que dans la plupart de nos pays, les ethnies ont toujours vécu en parfaite métissage. Cependant, les élites politiques, à des fins purement personnelles, se sont appuyées sur l'ethnie pour pérenniser leur durée au pouvoir. L'ethnie est un espace de mobilisation et constituent un levier, qui sont actionnées par les leaders politiques pour arriver au pouvoir. Et dans nos sociétés démocratiques où le Président est élu par la majorité, les conflits sont fréquents car les ethnies sont instrumentalisées. Car comme le disait Alexis de Tocqueville : « la tyrannie de la majorité pose problème dans l'exercice du pouvoir ». Le deuxième point est l'importance du rôle des médias dans la sensibilisation des populations et dans la prévention des conflits. Les médias sont très utiles dans la gestion des questions qui peuvent être source de conflit.

Les crises politiques sont parmi les causes qui sont assez fortes en Afrique, la dévolution monarchique, la manipulation des constitutions, la pauvreté, la corruption. L'exemple du Sénégal est important à partager avec les problèmes politiques en 2011-2012. Le Sénégal est cité parmi les pays qui ont réussi des alternances régulières. Mais à partir de 2011 la population a déchanté par rapport à la corruption. Une prise de conscience de tout ce qui pouvait donner un conflit, la société civile s'est mobilisée pour créer un espace d'action, de discussion. Le M23 et les organisations de la société civile, les jeunes, étaient très actives. Il faut noter aussi le rôle des assises nationales pour réfléchir sur une dynamique pour éviter le Sénégal dans ces travers. La question de la liberté d'expression a été soulevée dans ce sens. Souvent, les médias seraient complices des violations des droits de l'Homme. L'exemple du Tchad avec les Zagawa été donné. Les participants soutiendront que ce genre de situation crée des impunités, ce qui est une menace pour la stabilité des Etats. Mais assez souvent, les Etats ont leurs propres organes de presse qui se taisent sur les violations de ces questions de droit de l'homme, ce qui est regrettable. Selon les intervenants, les médias ne doivent pas être complices des Etats mais doivent soutenir les populations sans aucune distinction et doivent si nécessaire, dénoncer tout abus du pouvoir en place. Les médias ne doivent pas être au service du pouvoir mais au service de la liberté et des droits de l'Homme ont-ils répété. Les médias ont un grand rôle dans la sensibilisation et dans l'éducation des populations.

Il a été mentionné également que le Sénégal constitue un exemple d'un pays stable. En effet, il y a une hétérogénéité au Sénégal, malgré tout, dans tous les secteurs. Mais la parenté

à plaisanterie, le système religieux (confrérie) et le caractère dynamique des membres des OSC ont permis et permettent encore de faire face à beaucoup de conflits basés sur des considérations ethniques, religieuses et culturelles. Enfin la question de la recherche a été soulevée. Les participants ont invité les pays africains à davantage s'intéresser et investir dans la recherche. Car c'est ainsi que notre histoire ainsi que nos valeurs seront préservées.

Troisième communication : Les mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits en Afrique de l'Ouest (Professeur Thierno Mouctar Bah, spécialiste en histoire militaire en Afrique)

Selon le professeur Thierno Mouctar Bah, l'évolution de l'histoire de l'Afrique est caractérisée par les guerres. Mais à chaque fois qu'un conflit a éclaté, les tensions ont été gérées par le dialogue, le compromis, la coexistence et le désir de la paix. Les mécanismes de prévention et de résolution des conflits ont été nombreux. Celui qui s'illustre le plus est la parenté à plaisanterie appelé Sanakouya dans la plupart des pays africains. La finalité de ce mécanisme est la neutralisation de la charge de violence et d'altérité à travers le rire, car précise le Professeur Bah, les africains sont un peuple qui rit beaucoup. La Sanakouya, phénomène ancien, avec pour objectif de ne pas arriver à des conflits majeurs. Au-delà de la parenté à plaisanterie, le Professeur Bah a abordé les Alliances politiques. Ces alliances seraient caractérisées par un pacte de non-agression que deux communautés établissent à l'issue d'un conflit majeur, sous le sceau de la sacralité à travers l'immolation d'un animal domestique, un totem ou la religion. Ce mécanisme permettait d'établir une confiance générale. Ensuite le Professeur a rappelé l'importance des femmes dans la résolution des conflits et le maintien de la paix. En effet, la problématique de la guerre et la paix est en rapport avec la circulation de la femme. Car l'échange des femmes est une alternative à la violence. Les conflits s'achèvent par des transactions matrimoniales. L'exogamie est un facteur de pacification efficace en Afrique. Et les enfants nés de ces alliances s'élevaient en faiseurs de paix. Le professeur Bah soulignera ensuite la gestion des frontières. Car ces dernières sont allogènes et belligères, poreuses, élastiques et extensives. Les frontières sont un espace soumis à une gestion consensuelle, elles sont un lieu d'échange. Elles ont motivées la création de structures pacifiques pour éviter l'éclatement d'un conflit.

Le professeur Bah abordera également les pratiques sociales spécifiques au Sénégal à savoir le « *balma akh* », le « *masla* » et le « *waxtane* ». Le « *balma akh* » joue un rôle majeur dans la résolution des conflits au Sénégal. Elle est utilisée à l'occasion des fêtes religieuses et

au quotidien pour faire face à toute situation susceptible d'engendrer des conflits. Le « *masla* » quant à lui favorise la paix et est fondé sur la vertu. Et le « *waxtane* », logothérapie, permet d'éviter tout conflit et réduit les problèmes entre populations et entre communautés. Ces trois mécanismes sont donc au Sénégal un socle ayant permis l'émergence de la Téranga et ont favorisé la stabilité sociale. C'est dans ce sens que Dakar, capitale sénégalaise, a été nommé ainsi car tiré du terme « *ndakarou* » ou « *ndek raw* » qui signifie « à l'abri », ou encore « celui qui s'y installe vit dans la paix ». Il abordera également la palabre. Ce mécanisme est caractérisé par l'autorité et la sacralité. Les acteurs doivent justifier d'une expertise avérée et la palabre doit se dérouler dans un lieu sacré. La palabre est une affaire de longue durée et son circuit de débat est extrêmement complexe, invitant ses acteurs à la patience. Son objectif est de briser le cercle de la violence afin de rétablir l'harmonie. Enfin le Professeur Bah abordera les griots. Faiseurs de paix, sages et érudits, le Griot joue le rôle de maître de cérémonie. A travers sa personne, le griot permet la communication, facilite la communication et trouve des solutions aux problèmes. C'est le cas de Kouyaté Sor Kanjan qui a joué un rôle majeur dans la résolution du conflit entre le Mali et le Burkina. Cependant, ils peuvent aussi « jeter de l'huile sur le feu » et exhorter à la guerre.

En guise de conclusion, le Professeur Bah a invité les participants à tirer les leçons du passé. Car face à l'acculturation et au déchirement de nos sociétés, il importe de nous référer aux valeurs culturelles et traditionnelles. Il finira par ces mots : « l'Afrique a dans ses traditions un arsenal de réponses face aux facteurs qui menacent sa stabilité, qui nourrit les conflits et qui constituent un obstacle à son développement ».

Discussions

A la suite de la communication du Pr Bah, les discussions ont été ouvertes. Le premier intervenant a rajouté à la liste des cadres de dialogue existant au Sénégal, le dialogue islamo-chrétien où les autorités coutumières et religieuses sont impliquées. Le professeur Bah ajoutera à cela que le Dialogue islamo chrétien est un élément important qu'il faut verser dans le débat. D'ailleurs la cérémonie d'inauguration de la Cathédrale de Dakar a été faite par Cheikh Moussa Camara, un grand intellectuel musulman. Il a également souligné le rôle des femmes qui depuis très longtemps œuvrent au service de la paix. Il donnera l'exemple d'Aline Siteo Diatta. Une seconde intervention a abordé les mécanismes traditionnels de résolution des conflits, soutenant que ces dernières ne marchent pas pour les conflits modernes. Car les espaces publics qui devaient servir de dialogue ont participé à créer les dissensions. Il y a une manipulation des mécanismes des traditions, des symboles. Sur la base de cette affirmation,

une question a été adressée au Professeur Bah, celle de savoir s'il ne faudrait pas réinterroger ces mécanismes en gardant la substance pour les adapter aux jeunes qui ne comprennent pas forcément les jeunes ? Le Professeur Bah réagira sur la question en disant qu'il faut effectivement critiquer nos traditions et nos valeurs pour les réécrire afin d'en tirer l'essence pour rebâtir et protéger nos valeurs. L'observation de la crise casamançaise montre que les gens ont abusé de ces mécanismes.

Il semblerait également que ces mécanismes ne fonctionnent pas concernant les conflits complexes. Prenant exemple sur la Casamance, même si des Sérères n'ont pas été tués, ce n'est pas pour autant que le conflit est résolu. Cependant des pactes sont violés, il y a une recrudescence de la violence, on ne reconnaît pas le MFDC. C'est pourquoi il serait sage de garder les mécanismes traditionnels toujours opérant. Certes le conflit n'évolue pas, mais aucune solution n'a encore été trouvée. Il ajoutera que l'enseignement et les recherches sur ces mécanismes anciens est important pour éviter de perdre ces valeurs. Paul Valéry disait : « l'Oubli du passé est mortel ». Il faut aller au-delà de l'université ; il importe d'aller à la base. Une contribution sera par la suite apportée par un intervenant. Il soutiendra que sur le plan formel, il y a des mécanismes qui fonctionnent : l'Union Africaine avec le Conseil des Sages qui utilise les mécanismes traditionnels; ces mêmes mécanismes existent à la CEDEAO. Le volet médiation joue un rôle important. Mais il faut regretter que ce mécanisme n'ait pas fonctionné dans le conflit malien. Le Professeur Bah a encouragé l'utilisation de ces mécanismes par les institutions sous régionales.

Il continuera dans le sens des limites de ces mécanismes. Incontestablement, dira-t-il, il faut critiquer nos traditions pour en tirer les substances à garder en l'adaptant à notre vécu quotidien. La réinvention de nouvelles valeurs est une chose importante. Car avec l'urbanité, comment garder la substance et quel sens à lui donner. L'exemple des japonais est illustratif avec le palabre qui n'est pas une spécificité africaine. Il est important de faire la connexion entre ce qui se faisait hier et ce qui se fait aujourd'hui. Un intervenant a invité les pays africains à préserver les mécanismes de dialogue. Il faut maintenir le dialogue car il est important du fait de son caractère universel. Il rappellera les propos sages de Martin Luther King qui disait : « les gens se haïssent parce qu'ils ne se connaissent pas, ils ne se connaissent pas parce qu'ils ne se parlent pas », insistant sur la nécessité et l'importance de communiquer et d'entretenir de bonnes relations. Les sociétés africaines sont certes des sociétés de dialogue mais ce sont aussi des sociétés de xénophobie (Afrique du Sud, Sénégal avec les Libano Syrien).

Un intervenant a émis l'idée d'enseigner des valeurs traditionnelles dans l'enseignement et dès le primaire. Il faudrait également inclure des programmes télévisés allant dans ce sens pour les enfants. La parenté à plaisanterie est une valeur à transmettre et à préserver car elle tend à disparaître. Il a également souligné l'importance des femmes dans la prévention et la résolution des conflits. Une autre contribution ira dans le sens des mécanismes traditionnels de dialogue. Il faut noter que seuls les mécanismes juridiques et politiques ne suffisent pas à régler nos problèmes de sécurité, ce qui légitime ces mécanismes traditionnels qu'il faut adapter à nos nouvelles réalités. Ils ne sont pas mis à jour, ce qui constitue la limite. A cela s'ajoute la politisation de chefs coutumiers et leurs banalisations. Ce qui est regrettable car à travers leurs prêches, ils véhiculent des messages importants qui peuvent contribuer à préserver la paix et à résoudre les conflits. Mais leur instrumentalisation par les politiques ont fait qu'il y a une perte de crédibilité et de légitimité de ces autorités coutumières aux yeux de la population. Un intervenant dira que la culture est en train de mourir en Afrique. « Nos enfants ne jouent plus pour apprendre ». Et trois facteurs font que ce patrimoine culturel est menacé : la privatisation de l'école et l'émulsion entre les différentes couches sociales qui permettait de garder les jeux, la marchandisation de l'enseignement et la désocialisation qui pose l'effectivité de l'égalité des chances et enfin les nouvelles technologies qui désocialisent les enfants. Aux interventions relatives à l'enseignement de ces valeurs, le Professeur Bah répondra que l'enseignement de ces mécanismes est l'aspiration des pédagogues qu'ils sont. Mais il faut une masse critique dans les universités avant de pouvoir les enseigner dans les écoles. Il ajoutera que nous sommes des consommateurs culturels et économiques. A cet égard sur certains aspects, il y a des efforts qui sont fait au Nigéria et au Sénégal. Il faut des séries éducatives qui portent sur nos cultures. De plus, le nouveau contexte social avec la professionnalisation des femmes pose la problématique de l'éducation des enfants. Il reviendra sur la nécessité d'intégrer le contexte actuel en réinventer nos valeurs. C'est une construction perpétuelle de nos valeurs. L'essentiel de notre patrimoine culturel se trouve en dehors du continent (Occident, Japon). Ceci fait qu'il ne faut pas avoir une posture essentialiste mais il est grand temps qu'on interroge ces traditions, les tamiser pour arriver à dégager des valeurs nouvelles pour le contexte actuel.

Quatrième communication : Les mécanismes juridiques et diplomatiques de règlement des conflits dans l'espace de la CEDEAO (M. Constant Gnacadja, conseiller en prévention des conflits à la Direction des Affaires Politiques de la CEDEAO)

M. Gnacadja a commencé son intervention par un historique des missions de la CEDEAO. La CEDEAO, à sa création en 1975 avait pour mission l'intégration économique, de promouvoir la coopération et l'intégration, de renforcer les relations entre les pays membres avec objectif : le développement de l'Afrique. Cet objectif serait très tôt contrarié par les crises politiques dans la région et des rivalités entre chefs d'Etat. La CEDEAO est intervenue à travers l'envoi de militaires du groupe de contrôle du cessez le feu, provenant de l'armée fédérale nigériane mais aussi d'autres Etats membres de l'organisation. Elle a dû accorder une place centrale aux questions de paix, de défense et de sécurité. Par la suite, M. Gnacadja a abordé le traité révisé de la CEDEAO. L'article 58 de ce traité serait consacré à la sécurité régionale. Avec cet article les Etat membres doivent s'engager à œuvrer à la préservation et au renforcement des relations propices au maintien de la paix, de la stabilité et de la sécurité dans la région. Il s'agit également de renforcer les mécanismes appropriés pour assurer la prévention et la résolution à temps des conflits inter et intra Etat. Il a également souligné le protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement de conflits, de maintien de la paix et de la sécurité adopté en décembre 1999 à Lomé, au Togo. Selon le protocole, la conférence des chefs d'état et de gouvernement est l'organe suprême de prise de décision. Mais en fonction des crises, des réunions extraordinaires peuvent être tenues. Il y a ensuite le Conseil de Médiation et de Sécurité et la Commission de défense et de sécurité.

M. Gnacadja a également parlé du Conseil des Sages qui est composé d'éminentes personnalités qui peuvent, au nom de la CEDEAO, user de leurs bons offices et de leurs compétences pour faire de la médiation et jouer le rôle d'arbitre. Ils proviennent de diverses couches sociales y compris les femmes, les responsables politiques, les chefs traditionnels et religieux. Ils sont sollicités à chaque fois que le besoin se fait ressentir. Il soulignera ensuite le protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance. Ce protocole permet à chaque Etat de demander une assistance technique et financière pour une bonne organisation des élections. Il parlera également du cadre de prévention des conflits de la CEDEAO. Ce cadre a permis de rendre opérationnel tous les protocoles existants. Elle a également permis à la CEDEAO de légitimer et de structurer davantage ses interventions dans les crises politiques émergente ou déclarées dans les pays membres. Après avoir présenté les mécanismes, il abordera leurs applications. Un cas de succès est le Niger sous le président Tandja à travers des sanctions et un retour à la démocratie. Il a également souligné le coup d'Etat lors de la transition au Burkina-Faso à travers la condamnation du coup de force et une stratégie

progressive de retour à la stabilité. Le cas de la Guinée a aussi été souligné. La CEDEAO a envoyé une délégation qui a permis de jouer le rôle de médiateur.

Il a ensuite abordé les défis de ces mécanismes. Le cas de la gestion post-électorale en Côte d'Ivoire a été difficile car il y a eu plusieurs acteurs (France, Afrique du Sud, Nigéria, Burkina Faso). Aussi, les intérêts étaient différents, il y a eu une absence de coordination, de multiples interventions, un non-respect du principe de subsidiarité etc. Il a également noté le cas du Mali, qu'il estime assez similaire au cas de la Côte d'Ivoire. Il abordera enfin les perspectives en soulignant la réactivation du secrétariat du cadre de prévention des conflits de la CEDEAO (CPCC) composé de la CEDEAO, des Etats membres et des OSC, la création de la division de facilitation de la médiation, la décentralisation du système d'alerte précoce et la sensibilisation des Etats membres vis-à-vis de l'article 36 relatif au protocole sur la démocratie et la bonne gouvernance (mise en place des infrastructures de la paix).

Pour conclure, il a salué PWA pour l'initiative d'avoir organisé l'atelier. Il invitera à rompre la culture du silence qui fait que nos sociétés sont en crises. Car le silence est coupable. Il continuera en disant qu'il faut également avoir la force de dire non et apprendre à tirer les leçons des cas de succès et de défis.

Discussions

A la suite de sa communication, les participants ont apporté leurs contributions.

Un des intervenants a rappelé que la CEDEAO est allée d'une organisation d'intégration à une organisation de gestion des conflits des crises. Et la révision du Traité est la preuve que les autorités de l'institution ont compris que les instabilités politiques ont des impacts négatifs sur le développement et l'intégration. Le Conseil de Sage a également été mentionné. C'est un mécanisme important parce qu'il prend en charge la dimension sociologique. Concernant les instruments évoqués, les participants ont salué le Protocole additionnel qu'ils trouvent très riche. Un intervenant abordera les Cadre de Prévention des conflits. Il notera les dispositions de l'Union Africaine pour la démocratisation de la sécurité, et les organisations de la société civiles qui peuvent participer à la gestion des conflits. Il soulignera la multiplication des acteurs qui trouve toute sa pertinence dans le contexte du développement du terrorisme.

D'autres intervenants ont mentionnés l'impuissance de la CEDEAO dans certaines crises de la sous-région. Pour exemple, la crise en Côte d'Ivoire où la CEDEAO a été impuissante. Cependant il faut reconnaître que depuis 1999 des efforts sont faits pour

réformer les textes et assurer leur applicabilité. Il faudrait aussi souligner la question des moyens financiers qui fait que l'intervention arrive souvent en retard. La question des femmes a également été abordée par rapport à la résolution 13/25. Selon l'intervenant, la parité doit s'adosser sur la compétence des femmes. La mauvaise compréhension de la 13/25 est dégradante pour l'Afrique. C'est la raison pour laquelle il importe de se poser la question sur les formations dispensées aux femmes. Sont-elles adaptées à leurs besoins et aux besoins du marché de l'emploi ? Il ajoutera qu'il faut refuser cette instrumentalisation des femmes pour les opposer aux hommes. Le vrai débat est qu'on doit retourner à nos valeurs. Les femmes doivent retourner à leur fonction d'éducateur qui traditionnellement a toujours été le rôle des femmes. Un autre intervenant abondera dans ce sens, préférant le terme intégration du genre à parité. La résolution 13/25 sera ensuite précisée par un intervenant. La 13/25, c'est autre chose que la parité. C'est surtout le rôle de la femme dans la gestion et la prévention des conflits. Donc il est nécessaire de revenir à l'esprit de la 13/25 qui ne renvoie pas à la parité. Toujours sur cette lancée, un intervenant dit qu'il est d'accord pour une discrimination positive des femmes. Les dynamiques sociales sont dans la durée. Dans 10 ans ces dynamiques vont permettre d'intégrer les femmes davantage. En définitive, il faut donc une discrimination positive. L'idée n'est pas partagée par tous les participants. A compétence égale, il faut une discrimination pour les femmes. Mais il faut d'abord que les femmes acquièrent les compétences nécessaires pour pouvoir occuper les postes de responsabilité. Un intervenant viendra recadrer le débat sur les problématiques de l'Afrique qui doivent être mises en avant et éviter de tomber sur les questions de parité.

A toutes ces contributions, Monsieur Gnacadja répondra que les défis sont encore là et c'est pourquoi le travail doit continuer. Il est vrai que parmi les communautés économiques l'Afrique de l'Ouest fait un travail formidable mais il faut encore travailler. Concernant les interventions de la CEDEAO en cas de crises, il faut accepter de suivre les étapes pour arriver à un niveau qui lui permettra de pouvoir réagir de façon rapide, efficace et réactive.

Deuxième journée

La deuxième journée de l'atelier sur le dialogue national comme outil de prévention et de résolution des conflits, a commencé par une synthèse des travaux de la première journée. La synthèse a été présentée par M. Lamine FAYE (rapporteur).

Première communication: Le dialogue comme outil de résolution des conflits en Afrique de l'Ouest : l'expérience guinéenne des consultations nationales et de la Réforme du Secteur de la Sécurité (Mme Adja Taibou Diallo, Membre du comité civilo-militaire Guinée)

La communication de Mme Adja Taibou Diallo a commencé par une présentation de la Guinée sur le plan géographique et social. Elle a ensuite rappelé l'histoire récente de la Guinée depuis les indépendances qui est marquée par des crises qui ont comme conséquences des pertes en vies humaines, des violences des droits de l'Homme, la destruction des édifices publics et des grèves ayant occasionnées beaucoup de morts. Elle a mentionné l'exemple de la grève de 2006 où, des militaires ont tirés sur les étudiants faisant beaucoup de morts chez ces derniers, les événements du 28 sept 2008 et les différentes manifestations politiques entre 2011 et 2015. Les événements au stade du 28 septembre avec le Capitaine Dadis Camara, ont été l'occasion de graves violations des droits de l'Homme avec des viols de femmes. Mme Diallo a tenu, toutefois, à signaler que toutes ces violences sont le fait, souvent, des hommes politiques. Le peuple de Guinée, rappelle-t-elle, n'est pas violent. Pour preuve la Guinée n'est pas arrivée à l'indépendance par les armes.

Pour mettre un terme à toutes ces crises, des organisations et structures ont été mises en place pour faciliter le dialogue entre acteurs de 2007 à 2010. Elle a cité entre autres organisations le REFMAP, l'ADDEF, le REPSFECO/Guinée, etc. A travers ces organisations, des démarches ont été entreprises pour mettre fin aux violences établissant des dynamiques de dialogue tant au niveau étatique qu'au niveau des Forces vives. Toutes les couches de la société guinéenne ont été prises en compte : les religieux, la jeunesse et les femmes ont été rassemblés pour sensibiliser la population. Au titre des concertations, la signature des accords d'Ouagadougou, matérialisée par un conseil national de transition pour jouer le rôle d'organe législatif, la mise en place d'un gouvernement de transition, la signature de l'accord politique en 2012 et plus récemment la signature d'un accord politique le 20 aout 2015 pour la finalisation de la liste électorale. La société civile s'est également illustrée en se mettant au-devant de la scène pour la protection de la population. Un comité civilo-militaire a été mis en place, et dans chaque préfecture une antenne est installée avec la mission d'alerter en cas d'amorce de crise. Elle a également mentionné le Pacte de convergence pour la stabilité sociale en Guinée, initié par le Conseil national de la transition (CNT) en vue d'accélérer le processus de dialogue et de réconciliation nationale. Beaucoup d'autres actions ont été posées comme la mise en place d'un observatoire qui, il faut le dire, tarde à

fonctionner, des sessions de formation des militaires à travers des journées portes ouvertes sont organisées, la mise en place d'un réseau national de communicateurs traditionnels. Elle a tenu à noter spécialement le partenariat noué entre le Comité civilo-militaire et Partners West Africa (PWA) qui a permis la mise en place de la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS). Elle pense que ce travail important commence à donner ses fruits parce que les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) commencent à changer de comportement vis-à-vis des populations civiles.

Elle notera que malgré tous ces mécanismes, la population est toujours sous tension et la confrontation est toujours possible. Elle terminera é en souhaitant l'implication de tous les acteurs présents pour aider la Guinée à résoudre les problèmes auxquels elle fait face.

Deuxième communication: Le dialogue comme outil de résolution des conflits en Afrique de l'Ouest : l'expérience des femmes du REFMAP (Mme Fatoumata Morgane, membre fondatrice du Réseau des Femmes du Fleuve Mano pour la Paix - REFMAP)

Suite à la présentation de Mme Diallo, ce fut au tour de Mme Fatoumata Morgane de faire sa présentation sur l'expérience des femmes du REFMAP (Réseau des femmes du fleuve Mano) et les actions qu'elles ont initiées dans la prévention et la résolution des conflits dans les trois pays qui partagent le fleuve Mano à savoir la Guinée, la Sierra Léone et le Libéria. Le REFMAP est une organisation sous régionale créée en 2000 et qui intègre le genre dans tous les processus de résolution des conflits et de maintien de la paix. D'importantes actions ont été menées par le réseau à savoir la création en 2005 du réseau national des communicateurs traditionnels composé de plusieurs acteurs. Dans le cadre du renforcement des capacités des femmes, des modules ont été développés pour des formations sur le genre et la résolution 1325, sur la résolution pacifique des conflits et sur l'alerte précoce au niveau des villages. Le REFMAP a réussi à permettre aux femmes de participer au dialogue entre les politiques, au Comité de suivi de la RSS. Mme Morgane a beaucoup insisté sur l'importance du choix de la personne chargée d'intervenir en tant que médiateur ou facilitateur dans le cadre de la prévention et de la résolution des conflits.

Elle a émis quelques recommandations quant au choix de ces personnes. Elle a suggéré qu'elles soient des personnes dignes de confiance, auxquelles les acteurs sont sensibles et qui sont en mesure de convaincre.

Discussions sur les deux communications

Les débats ont permis à plusieurs participants d'intervenir sur les deux expériences guinéennes soit pour soulever des questions soit pour faire une contribution. Plusieurs points ont été abordés. Il a été rappelé le caractère assez violent de la trajectoire historique de la Guinée depuis son indépendance à travers les différents régimes qui se sont succédés. Beaucoup des intervenants qui ont pris la parole se sont félicités de ces expériences de femmes guinéennes en matière de réseautage pour influencer positivement le dialogue entre acteurs pour la paix en Guinée. Des recommandations ont été formulées allant dans le sens d'inviter les femmes guinéennes à se rapprocher des autres femmes de la sous-région pour partager leurs expériences comme, par exemple, les femmes de la Casamance. Certains ont regretté le manque de capitalisation de toutes ces expériences qui peuvent être des références pour les études sur les conflits en l'Afrique de l'Ouest. La CEDEAO pourrait se charger de la création d'un centre de recherche qui permettra de capitaliser les expériences des femmes en matière de dialogue, de prévention et de résolution des conflits. Il est également ressorti dans les débats la nécessité de développer le concept de « chance cognitive » qui permet une confiance entre acteurs du dialogue, ce qui garantit la sincérité et assure le respect des accords issus de ce dialogue.

Troisième communication : Le dialogue comme outil de résolution des conflits en Afrique de l'Ouest : l'expérience sénégalaise des assises nationales (Pr Penda Ba, Directrice du Laboratoire d'Analyse des Sociétés et Pouvoirs/Afrique-Diaspora (LASPAD) - Université Gaston Berger)

Le Professeur Penda Ba a fait une communication qui a porté sur l'expérience sénégalaise des assises nationales. Elle a commencé par définir les assises comme étant une série de concertations et de discussions libres entre égaux pour trouver des solutions aux problèmes du Sénégal. La particularité des assises, selon elle, est que pour la première fois, les sénégalais ont eu l'occasion de discuter sur tous les problèmes qui concernent la vie de la nation sénégalaise sans limite.

Le Professeur Ba a rappelé le contexte dans lequel sont nées les assises. Ce contexte est celui de la défaite de l'opposition face au président Abdoulaye Wade lors de l'élection présidentielle de 2007. Cette défaite surprise de l'opposition l'amène à exiger de revoir les conditions pour aller aux élections législatives. Devant le refus du président Wade de donner une suite favorable à leur demande, l'opposition appelle au boycott des législatives. Cet appel va être entendu parce qu'une bonne partie des sénégalais qui se sont déplacés pour voter à la

présidentielle, décide de ne pas voter pour les législatives. Le taux de participation passe de 77% à l'élection présidentielle à 34% aux législatives. Dans un tel contexte, il fallait à l'opposition de trouver une alternative à leur absence à l'hémicycle qui est l'espace de dialogue par excellence. C'est dans ce contexte que l'opposition sénégalaise va initier les assises nationales. Mais confronté à un problème de légitimité, les partis de l'opposition décident d'inviter la Société Civile à participer à ces consultations. Les OSC ayant compris la situation dans laquelle se trouve l'opposition, exigent certaines conditions pour leur participation à ces assises.

Ainsi, initiées par l'opposition, les assises nationales vont s'ouvrir à la société civile et deviennent un espace de dialogue entre toutes les couches de la société sénégalaise (syndicats, ONG, organisme de défense des droits de l'Homme, associations, les populations etc.) avec un objectif final : trouver des solutions consensuelles aux crises politiques, économiques, et sociales.

Elle identifie trois étapes dans l'évolution des assises nationales. Une Phase 1 qu'elle appelle phase de préparation et qui a duré une année (juin 2007-mai2008). Elle est marquée par l'élaboration des TDR des assises, le choix d'une personnalité neutre et indépendante pour diriger les travaux, le règlement de la question du financement.

Cette première phase terminée, il fallait attaquer la deuxième phase qui est celle des assises proprement dites (de juin 2008 à mai 2009) même si elles étaient prévues pour durer 6 mois. Pour organiser les consultations deux commissions ont été créées : il s'agit des commissions thématiques et des commissions transversales. Ces consultations étaient citoyennes, donc ouvertes à tout le monde. Elles ont permis la mise en place d'une Charte, d'un rapport général, de 9 rapports thématiques, de 35 rapports départementaux et de 3 rapports de la diaspora. Elle a noté l'utilisation des langues nationales dans ces concertations et surtout la nécessité d'accepter le principe du dialogue (rejet du dogmatisme, recherche de consensus).

La première réussite des assises, selon Pr Ba, c'est d'être parvenu à mettre autour d'une table les sénégalais pour discuter sur tous les problèmes qu'ils pensent intéresser le pays.

La troisième et dernière phase est celle de l'après assises c'est-à-dire depuis 2009. Elle a noté pour cette période que les assises sont tombées dans une sorte de léthargie au profit de la recherche d'une candidature unique pour l'élection présidentielle de 2012. Elle note

qu'aujourd'hui une bonne partie des acteurs politiques et même de la société civile qui avaient porté les assises se retrouvent au pouvoir sans même que les conclusions des assises ne soient mises en application.

Elle a noté, également, le manque d'appropriation des résultats des assises par les sénégalais et pense trouver l'explication dans l'absence de restitution des résultats issus des assises nationales.

Discussions

Plusieurs interrogations ont été soulevées concernant les assises nationales. Il s'agit entre autres du caractère inclusif des assises, de l'application des résultats, de leur suivi et évaluation, etc. Il ressort des discussions que les assises nationales ont été un moment important dans l'évolution de la démocratie sénégalaise même si la question sur ce que sont devenues les assises nationales a été soulevée par plusieurs intervenants.

Sur la faiblesse de la participation de la diaspora africaine à ces consultations, certains notent qu'elle s'expliquerait par le fait que cette diaspora, pour sa grande majorité, était déjà acquise au président Abdoulaye Wade. Ce point a été relativisé dans les discussions en mettant l'accent sur l'incapacité de cette diaspora africaine à s'organiser et leur difficulté à se mobiliser. Pour autant, elle n'a pas manqué à participer à travers des notes envoyées.

Depuis 2012 il est noté une volonté des « *assisarts* » de procéder au suivi des assises avec la création d'un organe appelé GTS (Groupe de Travail et de Suivi) suite à l'élection du Président Macky Sall. Cet organe a pour objectif le suivi des engagements et l'application des résultats des assises. C'est en ce sens que certains se sont interrogés sur l'objectif de départ des initiateurs des assises nationales. Est-ce qu'elles n'ont pas été un moyen pour l'opposition d'alors de revenir au pouvoir ? Cette question est d'autant plus légitime qu'aujourd'hui beaucoup des fondateurs des assises sont au pouvoir avec le Président Macky Sall qui avait pris aussi l'engagement d'appliquer les résultats issus des assises nationales une fois au pouvoir.

Certains pensent que ce travail peut ne pas être perdu car il apparaît ce qui semble ressembler à une tentative des assises nationales par les universités pour continuer la réflexion.

Quatrième Présentation : Le dialogue comme outil de résolution des conflits : Le rôle de la MINUSMA dans le processus de paix au Mali (Mme Aissatou Sedat Jobe, SSR - DDR MINUSMA/Bamako)

La communication de Mme Aissatou Sedat Jobe a porté sur la cinquième crise malienne qui a vu des mouvements séparatistes touareg de l'Azawad prendre le nord du pays. Elle est revenue sur la connotation raciale du conflit, sur son internationalisation avec l'arrivée de nouveaux acteurs djihadistes, la résurgence du conflit, la régionalisation du conflit avec la circulation de la drogue, des armes à travers les frontières que le Mali partage avec les pays voisins. Mme Jobe est également revenue sur l'incapacité des maliens à gérer les conséquences de la crise libyenne sur leur territoire avec l'arrivée de beaucoup de combattants armés.

Pour Mme Jobe le coup d'Etat au Mali n'a pas facilité la résolution du problème parce qu'on se retrouve devant une situation avec d'une part un gouvernement inconstitutionnel et d'autre part des mouvements séparatistes. L'intervention des français et de la MINUSMA qui avait comme mandat de protéger les civils, ont amené les maliens à une prise de conscience et à la nécessité du dialogue. Ce dialogue entre les maliens a abouti, selon Mme Jobe, à l'accord préliminaire de Ouagadougou qui avait comme objectif de mettre fin au conflit avec les groupes rebelles. Il a permis l'organisation des élections.

Un autre point important dans le processus de résolution de la crise malienne est l'implication des pays frontaliers avec le Mali pour faire de la médiation ; c'est le cas pour l'Algérie. Cette médiation a concerné tous les partenaires comme la CEDEAO, l'UA, l'UE, les pays frontaliers, etc. Mme Jobe a rappelé le rôle de la MINUSMA qui a été de faciliter et d'encourager la vulgarisation de l'information auprès des populations. La MINUSMA s'est impliquée depuis le début de la crise avec les accords d'Ouagadougou.

Discussions

Les discussions ont tourné autour de la complexité du conflit malien avec la présence d'acteurs multiples mais qui manquent de sincérité. A cela il faut ajouter le problème de la gestion de la crise malienne par la CEDEAO.

Une intervention a particulièrement insisté sur le danger que représente le contrôle du nord du Mali par les Djihadistes, ce qui représente une menace réelle pour tous les pays de la sous-région. En plus les zones contrôlées par les djihadistes renferment beaucoup de ressources

naturelles récemment découvertes. Ces ressources constitueraient-elles les enjeux autour desquels les différents acteurs se battent ?

L'intervention de la France a beaucoup aidé à apporter une solution à cette crise du Mali. Mais elle n'a pas fait que des heureux car des intérêts géostratégiques étaient en jeu.

Cinquième communication : Le dialogue comme outil de résolution des conflits en Afrique de l'Ouest : l'expérience des femmes de la Casamance (Mme Ndeye Marie Diedhiou Thiam née, Coordinatrice de la plateforme des femmes pour la paix en Casamance)

Mme Ndeye Marie Diedhiou Thiam a entamé sa communication par un historique du conflit Casamançais, un des plus vieux conflits armés du continent (le conflit de la Casamance a débuté en 1982). Elle a rappelé le rôle que les femmes ont joué aux débuts du conflit en participant à la préparation des combattants sur le plan moral et mystique car elles aussi ressentaient les frustrations des habitants de la Casamance. Mme Thiam est également revenue sur l'effort de guerre des femmes pour apporter de l'aide à leurs enfants et à leurs maris qui sont au front à travers la collecte d'argent et de vivres. Cette situation a duré de 1982 à 1999.

La question du serment entre les combattants du MFDC pour aller en guerre est revenue dans la communication de Mme Thiam qui souligne la participation des femmes dans le bois sacré à la décision de faire la guerre.

C'est une guerre qui a fait subir aux femmes et aux jeunes beaucoup de violence. C'est ce qui a amené les femmes à être consciente de la nécessité de s'engager pour restaurer la paix. En effet ce sont les conséquences négatives de ce conflit surtout sur les femmes, qui les ont amenées à s'impliquer dans sa résolution. Cela s'est surtout manifesté dans les années 90 avec des femmes leaders qui commencent à se mobiliser. Elles vont prendre beaucoup d'initiatives et poussent les acteurs à leur accorder une place dans la recherche de solution. Ces femmes ont reçu le soutien de certains ONG comme le CONGAD. C'est ce qui a permis de faire une recommandation pour la mise en place d'un Comité de Solidarité des femmes en Casamance.

Mme Thiam a aussi mentionné la mise en place d'une plateforme pour la Paix en Casamance. Cette plateforme a initié beaucoup d'actions parmi lesquelles l'organisation de

nuit de prières, la mise en place d'un mémorandum pour la paix, des rencontres communautaires.

Discussions

Les discussions ont tourné autour de la nécessité pour les femmes de la Casamance d'impliquer les autres femmes du Sénégal pour donner un caractère national aux actions des femmes dans la résolution du conflit. Cela est d'autant plus nécessaire que dans les rencontres à l'international, il est arrivé que deux délégations des femmes parlent au nom du Sénégal : une qui parle au nom des femmes de la Casamance et une autre pour les autres femmes du Sénégal. Cela donne l'impression que le conflit en Casamance n'est pas national.

Il est plus que nécessaire que les femmes de la Casamance acceptent que d'autres organisations de femmes du reste du pays interviennent, s'impliquent dans la recherche de solution à la crise. Il faut éviter de faire du conflit une question Casamançaise.

Dans sa réponse Mme Thiam a essayé de montrer les initiatives prises par la plateforme des femmes de la Casamance pour impliquer les autres femmes du pays à s'engager dans la résolution du conflit. C'est ainsi que des rencontres ont été même organisées à Dakar pour permettre aux autres femmes de s'impliquer. Cette plateforme a même réussi à déplacer la reine à Dakar.

Des recommandations ont été faites allant dans le sens d'impliquer davantage les femmes des autres régions surtout dans la banlieue dakaroise où l'on retrouve une bonne partie des ressortissants de la Casamance.

Certains ont attiré l'attention sur la nécessité de trouver une solution à la crise Casamançaise qui apparaît comme un conflit mineur, certes, mais qui peut être manipulé par des acteurs à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Elle constitue une sorte de tendon d'Achille qui rend vulnérable le pays car il devient manipulable. L'exemple de la Côte d'Ivoire a été donné sur la question de « l'ivoirité » que certains ont récupéré pour en faire une arme idéologique qui a mené au conflit que la Côte d'Ivoire a connu pendant 10 ans.

Troisième journée

La troisième journée de l'atelier sur le dialogue national comme outil de prévention et de résolution des conflits, a démarré par une synthèse des travaux de la deuxième journée. La synthèse a été présentée par M. Lamine FAYE (rapporteur). Cette synthèse a été suivie par deux communications avec les travaux de groupe et la cérémonie de clôture.

Première communication : Le dialogue social comme outil de résolution des conflits en Afrique de l'Ouest : l'expérience de la Guinée Bissau (Père Domingos Da Fonseca, Président de la Commission de Réconciliation Nationale)

Le Père Domingos Da Fonseca a commencé sa communication avec des remerciements à l'endroit de PWA au nom de l'assemblée nationale Bissau-Guinéenne pour cette invitation. Par la suite, il est revenu sur le contexte politique de la Guinée Bissau. La Guinée a connu une guerre de libération de 1963 à 1974. Selon le Père Da Fonseca, cette guerre est à l'origine de problèmes qui n'ont pas été résolus depuis fort longtemps. Il a ajouté que la Guinée-Bissau a accédé à l'indépendance avec beaucoup de problèmes à tous les niveaux. L'histoire politique de la Guinée-Bissau est donc marquée par des tensions permanentes, un climat de méfiance et de conflits. Il a ensuite parlé d'Amilcar Cabral qui a joué un rôle important dans la marche de la Guinée-Bissau vers l'indépendance. Il l'a surnommé le fondateur de la nation bissau-guinéenne. En tant que leader politique Amilcar Cabral a joué un rôle important dans la lutte armée. Mais il a fini par perdre le contrôle qu'il avait sur cette armée. Cette situation a rendu le dialogue interne très difficile parce que l'armée était venue responsable de l'insécurité en Guinée-Bissau. Tous ceux qui avaient une idée différente du pouvoir étaient considérés comme des ennemis. Cependant une lueur d'espoir avait jailli à l'occasion du premier congrès en 1983 pour discipliner la force militaire.

Le climat de méfiance et le manque de transparence menaçait les institutions. La date du 24 septembre 1974 est restée dans les mémoires. Cette date marque le début des épisodes de violence et d'instabilité militaire et administrative. Elle est marquée par une série de confrontations armées et de coups d'états sans fin. Depuis 2000, aucun président élu n'a réussi à finir son mandat. Les Bissau-Guinéens ont réussi à se libérer de la colonisation, mais n'ont pas réussi à se libérer du sentiment de vengeance, de haine qui traversait le tissu social. Cela explique la situation dans laquelle le pays évolue. Le dialogue devient de plus en plus

difficile. Ce qui explique la crise institutionnelle que les Bissau-Guinéens vivent. Après une analyse de la situation, le président Malang Beçaye a créé une commission de dialogue. Cette commission a réussi à réaliser partout et dans la diaspora des conférences pour écouter les bissau-guinéens sur les causes des conflits. Cette commission n'a pas manqué de tenir compte des expériences des ONG. Elle a également tenu compte des initiatives des personnes et des groupes pour capitaliser toutes les informations et les restituer. Malheureusement en janvier 2012, nous assistons encore à un coup d'Etat qui a chassé du pouvoir le gouvernement qui avait pris l'initiative de sortir le pays de la crise. Un gouvernement de transition a été mis en place. Ce gouvernement a été incapable de continuer le dialogue.

La Guinée-Bissau est un pays, qui sur le plan géographique et géostratégique constitue beaucoup d'intérêts pour plusieurs acteurs internes comme externes. Les élections de 2014 étaient un espoir pour sortir le pays de cette situation chaotique. Mais vu les intérêts en jeu, le gouvernement a été destitué au bout d'un an.

Pour faire face à cette crise et trouver des solutions, une Commission dont le Père Da Fonseca est le président, a été mise en place pour définir les mécanismes en vue d'une réconciliation. Cette réconciliation est rendue difficile par les acteurs qui mettent en avant leurs intérêts particuliers au détriment des intérêts de la nation Bissau-guinéenne. Selon le Père Da Fonseca la Commission qu'il dirige, et qui est chargée du dialogue social, est en train de faire des efforts mais elle est confrontée à un manque de moyen.

Deuxième communication : Le dialogue social comme outil de résolution des conflits en Afrique de l'Ouest : l'expérience du Bénin (M. Constant Gnacadja)

Monsieur Gnacadja a commencé sa communication en mettant l'accent sur la situation de crises profondes dans laquelle se trouvait le Bénin au lendemain des indépendances. C'est pourquoi il était appelé l' « enfant malade de l'Afrique » dans les années 70. A partir de 1972 le Bénin a décidé de marquer une rupture avec l'ancien colonisateur en optant pour une orientation révolutionnaire soviétique. Le Président Mathieu Kérékou augmente les recrutements au niveau de la fonction publique, ce qui alourdit davantage les charges de l'Etat.

Mais cette option révolutionnaire du Bénin de 1972 à 1989 n'a pas permis d'apporter une solution aux nombreuses crises qui traversaient le Bénin. La situation du Bénin était

encore compliquée avec des problèmes d'organisation, des problèmes de trésorerie qui empêchaient au pouvoir de faire face à ses engagements. A partir de 1989 la situation économique du pays est l'une des plus difficiles. La mauvaise planification et de gestion des ressources augmentent la pression sociale. C'est dans ce contexte de parti unique et de la chute du mur de Berlin, qu'on assiste à des contestations violentes à travers des grèves syndicales. On assiste à des arrestations, à des emprisonnements massifs.

C'est dans ce contexte de tension sociale aigue que le Président Kérékou a décidé d'organiser une Conférence nationale. Il décide de confier la direction de cette conférence à une personnalité neutre avec comme objectif la rédaction d'une nouvelle constitution, le choix d'un nouveau premier ministre et surtout de consacrer le multipartisme.

M. Gnacadja nous apprend que la conférence s'est tenue du 19 au 28 février dans un hôtel. Les participants tenaient à la souveraineté de la conférence malgré le fait que le président venait assister de temps en temps les travaux. Selon M. Gnacadja, des imitatives comme la Conférence nationale participant à confisquer une partie des pouvoirs dévolus au Président. La Conférence a réuni 380 délégués. Suite aux travaux, sur les 380 délégués, les 370 ont voté les accords et 10 délégués ont voté contre.

Selon M. Gnacadja, L'enjeu était de savoir si le président allait accepter les accords issus des travaux de la Conférence nationale. Malgré la pression de certains de ses partisans, le président Kérékou accepte les décisions issues de la Conférence nationale et choisi un nouveau premier Ministre pour conduire la transition et faire appliquer les accords de la Conférence.

Discussions

Les discussions ont permis à plusieurs participants d'intervenir sur les deux communications. Des questions relatives à l'implication des institutions traditionnelles dans les crises en Guinée-Bissau ont été soulevées. D'autres questions relatives au processus de réforme de la sécurité et à l'implication des femmes dans les stratégies de prévention et de gestion des crises ont également été adressées au Père Da Fonseca.

Certains ont noté l'intérêt que les populations Casamançaises accordent à la crise en Guinée-Bissau sans manquer de se demander comment la Commission du dialogue peut-elle être confrontée à des problèmes de moyens alors qu'à l'origine c'est le gouvernement qui est à la base de sa création.

Un intervenant a noté le paradoxe de la Guinée-Bissau qui présente l'une des meilleures constitutions du continent pour avoir essayé de consacrer l'équilibre des pouvoirs. Mais le problème fondamental de la Guinée-Bissau reste le jeu des acteurs.

Le Père Da Fonseca, dans sa réponse, a commencé par noter la nécessité d'avoir les clés de lecture de la période de lutte pour la libération pour comprendre l'évolution de la Guinée-Bissau et sa situation actuelle. Il a commencé par relever la différence de vue entre le Président Senghor et Amilcar Cabral relative au danger que constituait le fait d'armer des gens analphabètes. Pour mener la guerre de libération, Amilcar Cabral était entouré par les cap-verdiens qui avaient un certain niveau d'instruction alors que les bissau-guinéens allaient se battre sur le front.

En dépit du fait que la Guinée-Bissau dispose d'une langue commune, le créole qui pouvait être un facteur d'unité, sur le plan sociologique cette unité n'était pas effective. Amilcar Cabral a utilisé ses talents d'orateur pour mobiliser les bissau-guinéens pour la cause de la libération. Le Père Da Fonseca signale qu'à un certain moment de la lutte, les militaires commençaient à échapper au pouvoir politique. Les militaires acceptaient de moins en moins le commandement des politiques. Cette situation a provoqué une division dans le pays avec les militaires d'une part et les détenteurs du pouvoir politique, d'autre part. Le Père Fonseca note que le dialogue suppose une égalité de niveau entre les acteurs du dialogue.

L'objectif d'Amilcar Cabral était d'abord de lutter pour la libération de la Guinée-Bissau, ensuite il fallait gérer le pouvoir par les politiques. Il note que la première phase a été une réussite mais la seconde phase a été un échec parce que les militaires n'ont pas accepté de retourner dans les casernes.

Le Père Da Fonseca est revenu sur les crises qui ont traversé la Guinée-Bissau après les indépendances. On a assisté à l'élimination des cadres qui ont participé à la lutte pour l'indépendance. Mais il note le caractère diabolique du pouvoir. On a assisté à la mise en place des écoles idéologiques qui ont participé à l'endoctrinement. Ceci a participé à diviser le tissu social.

La question de la drogue a été évoquée dans les discussions. La pauvreté et l'inexploitation des immenses richesses de la Guinée-Bissau qui participent au développement de la circulation de la drogue. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre les manipulations des militaires par les hommes politiques.

La réforme du secteur de sécurité est difficile parce qu'on ne peut pas renvoyer les militaires dans les casernes dans un contexte de manque de ressources. Le premier effort qui a été fait n'a pas permis de régler le problème à cause de la corruption qui gangrène le pays, les aides qui devaient permettre aux militaires de retourner dans les casernes, ont été détournées. Aujourd'hui le problème est la formation des politiciens qui est un défi majeur pour le pays.

Concernant la communication sur l'expérience béninoise, il faut noter que les débats ont tourné sur la situation politique du Bénin dans un contexte préélectoral. M. Gnacadja est revenu sur les tentatives du président sortant d'imposer un dauphin. Il a également souligné la multiplication des candidatures à l'élection présidentielle (48 candidats dont 19 sont issus du parti au pouvoir). Cette situation est le résultat d'un manque de consensus au sein du parti au pouvoir sur le candidat. Il soupçonne une volonté du président sortant qui consister à chercher à créer le chaos pour imposer son candidat. D'autant que cette menace pourrait aboutir à une instabilité politique.

A la suite des débats, les travaux de groupes ont débuté. Les groupes ont abordé les forces et les avantages tirés des cadres de dialogue ainsi que les faiblesses et les obstacles des systèmes de dialogue existant en Afrique. Après la restitution des travaux, les participants ont arrêté en plénière et à l'unanimité, le tableau ci-dessus.

Tableau de Restitution de la Première session des travaux de groupes

Cadre de dialogue	Forces/avantages	Faiblesses/obstacles
<p>➤ La CEDEAO</p> <ul style="list-style-type: none"> • Division de médiation • Le conseil des sages • La conférence des Chefs d'Etats 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le processus des mécanismes existant ; ▪ Reconnaissance et réponse collective aux problèmes ; ▪ L'institutionnalisation des cadres; ▪ Convergence politique pour la résolution des problèmes ; ▪ Valorisation et reconnaissance des cultures de l'espace. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Méconnaissance des mécanismes (insuffisance de communication) ; ▪ Manque de confiance entre les acteurs (intérêts divergents) ; ▪ Les mécanismes de saisine (la souveraineté des Etats) : ▪ La lenteur et le retard dans les décisions.
<p>➤ Les mécanismes traditionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'arbre à palabre • Le bois/foret sacré • Les chefferies traditionnelles et religieuses • La parenté à plaisanterie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'expression de la vision du monde (cosmogonie africaine), ▪ la régulation de la vie sociale, ▪ la valorisation des cultures, ▪ la cohésion sociale, ▪ la prévention et la résolution des conflits ▪ La sauvegarde des valeurs traditionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La non-adéquation entre les réalités actuelles et les mécanismes traditionnels, ▪ l'instrumentalisation interne et externe des acteurs par les politiques. ▪ Le régionalisme et « l'ethnisation » ▪ La perte des valeurs traditionnelles ▪ Le caractère non évolutif des mécanismes ▪ Le conservatisme de certaines valeurs traditionnelles ▪ L'indisponibilité des ressources (financières, humaines, logistiques etc.)
<p>➤ Les assises nationales</p> <p>➤ Les conférences nationales</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collectif, Inclusif ▪ Tous les aspects de la vie politique du pays ont été discutés ▪ Planification stratégique ▪ Utilisation des langues nationales 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Politisation ▪ Le jeu des acteurs politiques au pouvoir
<p>➤ Les ONG et OSC</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inclusion de toutes les couches de la société, ▪ Connaissance du terrain ▪ Prise en charge des problèmes du terroir 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Influence des politiques, ▪ Faiblesse des financements obtenus des partenaires ▪ Problème de professionnalisme et de capacitation des acteurs ▪ Manque de synergie et ▪ Querelles de leadership

Recommandations

Après la restitution de ces travaux, les participants se sont concertés sur les recommandations. Ces dernières seront divisées en deux parties : les recommandations générales et les recommandations spécifiques.

Recommandations générales

La première recommandation est faite en l'attention de Partners West Africa

1. Organiser des journées académiques de PWA à destination des étudiants inscrits en Master (Sécurité, Sciences politiques etc.) concernant l'histoire des conflits en Afrique (Guinée Bissau par exemple et d'autres cas) ;
2. Utiliser les nouvelles technologies d'information et de communication ;
3. Assurer une plus grande implication et représentativité des femmes, des jeunes, des leaders coutumiers et religieux dans le dialogue ;
4. Promouvoir et renforcer le dialogue civilo-militaire ;
5. Impliquer activement les forces de défense et de sécurité dans le dialogue ;
6. Utiliser les langues nationales dans la vulgarisation des conclusions des dialogues ;
7. Impliquer toutes les composantes de la nation dans les cadres de concertation.

Recommandations spécifiques

Cadres de dialogue	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ➤ La CEDEAO <ul style="list-style-type: none"> • Division de médiation • Le conseil des sages • La conférence des Chefs d'Etats 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir une meilleure communication des textes et des modes de fonctionnement de la CEDEAO ▪ Médiatiser les bonnes pratiques de l'institution ▪ Promouvoir une meilleure communication des textes et des modes de fonctionnement de la CEDEAO ▪ Médiatiser les bonnes pratiques de l'institution.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les mécanismes traditionnels <ul style="list-style-type: none"> • L'arbre à palabre • Le bois/foret sacré • Les chefferies traditionnelles et religieuses • La parenté à plaisanterie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etat des lieux et documentations : constituer l'état des lieux de l'ensemble des recherches et documentations disponibles sur les différents modes de dialogue ▪ Constituer un centre de données sur l'histoire des femmes et de leurs organisations dans la sous-région ▪ Développer un outil permettant d'actualiser et d'assurer une meilleure transmission des valeurs traditionnelles incarnées dans la réalité d'aujourd'hui.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les assises nationales ➤ Les conférences nationales 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travailler avec les institutions concernées pour assurer la mise en œuvre des résultats des assises mais aussi de leur publicité dans la sous-région.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les ONG et OSC 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer la mise en réseau et la coordination effective des organisations aux niveaux national et sous-régional ayant les mêmes objectifs (Casamance, Guinée Bissau, Gambie, Guinée Conakry).

Cérémonie de clôture

Après avoir arrêté les recommandations sous un commun accord, les participants se sont réjouis des résultats obtenus à l'issue des travaux de groupe. Ils ont ensuite invité PWA à faire suite de ces travaux qui sont d'une importance capitale. Ils ont félicité PWA pour avoir mené des travaux de recherches et pour avoir pris l'initiative d'organiser cet atelier. La Directrice de PWA Madame Aïdara Ndiaye et le Président du Conseil d'Administration de PWA le Général Lamine Cissé ont félicité les participants pour le travail accompli, pour l'engagement et pour l'intérêt qu'ils ont démontré pendant ces trois jours de travail. Les travaux ont abouti à d'importantes recommandations. Le dialogue est sans doute, pour l'Afrique de l'Ouest, un moyen efficace et pacifique pour sortir des crises qu'elle traverse. L'atelier sera déclaré clos par le Général Lamine Cissé.